

Association royale canadienne des aéroclubs.—A la fin de 1960, l'Association comptait 39 clubs totalisant 11,255 membres et disposant de 209 avions d'instruction. Au cours de l'année 1,792 élèves ont reçu le brevet de pilote privé et 116, le brevet de pilote commercial. Le nombre des heures de vol d'instruction a été de 123,407.

Accords aériens internationaux.—La position du Canada dans le domaine de l'aviation de même que sa situation géographique rendent impérieuse sa collaboration à l'aviation civile internationale. Le Canada a joué un rôle important dans les discussions qui ont jeté les bases de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal (P.Q.). Un article spécial, *Le Canada et l'OACI*, a paru dans l'*Annuaire* de 1952-1953, pp. 852-859.

Ces dernières années, le Canada a signé des accords sur l'aviation civile avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, la Norvège, le Pérou, le Portugal, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Section 2.—Services aériens

Les services de transport aérien peuvent se répartir en deux grandes catégories: les services à horaire fixe et les services sans horaire fixe. Les services de la première catégorie sont exploités par des transporteurs aériens qui assurent le transport public, par aéronef, des personnes, du courrier et (ou) des marchandises, desservant, en conformité d'un horaire et moyennant une taxe unitaire, des points désignés. La deuxième catégorie comprend les services suivants:

- 1° Services aériens réguliers entre points déterminés. Ces services sont exploités par des transporteurs aériens qui assurent le transport public, par aéronef, des personnes, du courrier et (ou) des marchandises, desservant, sur un itinéraire type et avec une certaine régularité, et moyennant une taxe unitaire, des points désignés.
- 2° Services aériens irréguliers entre points déterminés. Ces services sont exploités par des transporteurs aériens qui assurent, d'une base désignée, le transport public, par aéronef, des personnes, du courrier et (ou) des marchandises, desservant, moyennant une taxe unitaire, une région définie, ou un ou plusieurs points déterminés.
- 3° Services aériens de frètement. Ces services sont exploités par des transporteurs aériens qui assurent d'une base désignée, le transport public, par aéronef, des personnes et (ou) des marchandises, moyennant une taxe au mille ou à l'heure applicable au frètement d'un aéronef entier, ou moyennant toute autre taxe que la Commission des transports aériens peut permettre.
- 4° Services aériens contractuels. Ces services sont exploités par des transporteurs aériens qui n'assurent pas de transport public mais qui transportent des personnes et (ou) des marchandises uniquement en conformité d'un ou de plusieurs contrats particuliers.
- 5° Aéroclubs. Les aéroclubs sont exploités par des transporteurs aériens légalement constitués en tant qu'organismes sans but lucratif ayant pour fin d'assurer à leurs membres des possibilités d'entraînement au vol et de vol récréatif.
- 6° Services spéciaux. Ces services sont exploités par des transporteurs aériens à des fins que ne prévoit aucune autre classe. Ils comprennent les services d'entraînement au vol, de vol récréatif, de photographie et de relevés aériens, de lutte contre les insectes et plantes nuisibles, de publicité aérienne, de surveillance et d'inspection aériennes, etc.

On trouvera ci-après un exposé des opérations courantes des deux grandes entreprises de transport aérien qui constituent au Canada le noyau des services aériens de transport de passagers et de marchandises.

Air-Canada.—Au cours de 1960, les avions d'Air-Canada ont parcouru 2,050,600,000 milles-passagers dépassant ainsi pour la première fois en 24 ans les deux milliards de milles-passagers, et ont transporté 3,440,303 passagers. Le fret payant transporté, y compris l'excédent de bagages et les messageries, a atteint un total de 20,868,000 tonnes-milles et le courrier, 11,593,000 tonnes-milles.